

**COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	10	2020	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	25	11	2020

010204

Nouveau solde courant
934,30

Paiement dû
50,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé
,

 1881 CH DU VILLAGE  
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 10 Année 2020

**COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**
**DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES**

Date de transaction	Date d'inscription	Numéro de transaction	Description	Montant
J M	J M			
<b>Opérations au compte</b>				
20	10	001	PAIEMENT CAISSE	472,72CR
30	10	002	JACQUES CUSSON	32,19
30	10	003	MARIE HELENE GAGNE	902,11

**PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires**

Volume d'achats annuel cumulé du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
12 043,40 \$	934,30 \$	0,00 \$	0,00 \$	12 977,70 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$. Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2020 au 6 mai 2021.

**ÉVALUATION DU CALCUL DE LA REMISE**

Volume annuel total des achats nets	Seuil de calcul pour la remise	Volume d'achats nets admissible à la remise	Taux	Solde de remise annuelle
12 977,70 \$	-	12 000,00 \$	1%	9,78 \$

Votre remise sera créditée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins le 7 mai 2021.

**AVIS IMPORTANT**

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 10,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

**MUNICIPALITÉ  
 ST-ADOLPHE  
 D'HOWARD**
**- 9 NOV. 2020**

DISTRIBUTION:




---



---



---

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS**  
**CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE**  
**MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

## Renseignements importants

### Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter **(1)** les frais de crédit, **(2)** le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, **(3)** les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, **(4)** les achats porteurs de frais de crédit, **(5)** les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, **(6)** les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

### Information sur les frais de crédit

#### Transactions courantes

##### a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques<sup>1</sup>** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques<sup>1</sup> sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

##### b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques<sup>1</sup>** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques<sup>1</sup> sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

#### Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

### Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

<sup>1</sup> Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants		
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

**COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	10	2020	

010204

 1881 CH DU VILLAGE  
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

<b>Nouveau solde courant</b>
<b>934,30</b>

<b>Paiement dû</b>
<b>50,00</b>

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

<b>Montant versé</b>
<b>,</b>

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 10 Année 2020

**COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

MESSAGE

<b>TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :</b>	10,95%
<b>SOLDE PRÉCÉDENT</b>	472,72
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 472,72
ACHATS / DÉBITS	+ 934,30
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
<b>NOUVEAU SOLDE</b>	<b>934,30</b>
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
<b>PAIEMENT DÙ</b>	<b>50,00</b>



<b>LIMITE DE CRÉDIT</b>
7 000

<b>MONTANT VERSÉ</b>
,

<b>DATE D'ÉCHÉANCE</b>
25 11 2020

**S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÙ OU PLUS**

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS  
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace  
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.  
**NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

**CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA
	30	10	2020	AAF
				AFF

010204

 1881 CH DU VILLAGE  
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 10 Année 2020

**DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES**

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
<b>Transactions effectuées avec la carte de :</b>						
01	10	02	10	001	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
02	10	02	10	002	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	4,00
02	10	02	10	003	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
02	10	02	10	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	4,00
04	10	05	10	005	FACEBK NF9AEU6F32 650-5434800 CA	18,10
07	10	08	10	006	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	3,00
08	10	09	10	007	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
10	10	13	10	008	FACEBK NQRN6V6G32 650-5434800 CA	43,99
15	10	16	10	009	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	5,00
16	10	16	10	010	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	3,00
16	10	16	10	011	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
19	10	19	10	012	MTQ-PERMISS MINISTÉRIELS QUEBEC QC	221,60
19	10	20	10	013	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
20	10	21	10	014	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
21	10	22	10	015	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
22	10	22	10	016	HOVER 8667316556 MS	24,83
22	10	22	10	017	HOVER 18,38 DOLLAR AMERICAIN TX: 1.350924 8667316556 MS	24,83
22	10	22	10	018	MTQ-PERMISS MINISTÉRIELS QUEBEC QC	489,60
22	10	23	10	019	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
22	10	23	10	020	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
23	10	23	10	021	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	13,00
26	10	26	10	022	MailChimp 000-0000000 GA	29,16
28	10	29	10	023	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
30	10	30	10	024	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
<b>Total</b>						<b>902,11</b>
<b>Opérations au compte</b>						
30	10	30	10	001	TRANSF CPT PRINCIP	902,11CR

**AVIS IMPORTANT**

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 10,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS  
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace  
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.  
**NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

**CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	10	2020	AFF

010204

1881 CH DU VILLAGE  
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 10 Année 2020

MESSAGE	

ACHATS / DÉBITS		902,11
PAIEMENTS / CRÉDITS	-	0,00
AVANCES DE FONDS	+	0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+	0,00
<b>CUMUL CRÉDITS CORPO</b>		<b>902,11</b>

LIMITE DE CRÉDIT
6 000



**SERVICES DE CARTES DESJARDINS  
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace  
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.  
**NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

**CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS**

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	10	2020	

010204

 1881 CH DU VILLAGE  
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 10 Année 2020

**DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES**

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
<b>Transactions effectuées avec la carte de :</b>						
02	10	02	10	001	SOQUIJ MONTREAL QC	17,25
16	10	16	10	002	PHARMACIE LUCIE SAVARD SAINT-ADOLPHEQC	14,94
<b>Total</b>						<b>32,19</b>
<b>Opérations au compte</b>						
30	10	30	10	001	TRANSF CPT PRINCIP	32,19CR

**AVIS IMPORTANT**

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 10,95 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

**MESSAGE**

ACHATS / DÉBITS		32,19
PAIEMENTS / CRÉDITS	-	0,00
AVANCES DE FONDS	+	0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+	0,00
<b>CUMUL CRÉDITS CORPO</b>		<b>32,19</b>

LIMITE DE CRÉDIT

1 000



**SERVICES DE CARTES DESJARDINS  
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace  
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.  
**NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.